

COMMUNE D'ORSAY
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Ariane Wachthausen, Rémy Darmon, Elisabeth Caux, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Elisabeth De Lavergne, Abdelhamid Mellouk, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Caroline Danhiez- Caillot, Eric Lucas

Absents excusés représentés :

Frédéric Henriot (arrivée à 21h32)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Pierre Bertiaux (arrivée à 20h58)	Pouvoir à Mireille Delafaix
Elisabeth Delamoye	Pouvoir à David Ros
Marie-Pierre Digard (arrivée 20h51)	Pouvoir à Didier Missenard
Kaouthar Benameur	Pouvoir à Martine Charvin
Laurent Remy	Pouvoir à Christophe Le Forestier
Patrick Villette	Pouvoir à Eric Lucas
Pierrick Courilleau	Pouvoir à Louis Leroy

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 25

Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Rémi Darmon est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-115 – FINANCES – AVENANT A LA CONVENTION CADRE DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE D'ORSAY ET LE CCAS

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.2113-6 du Code de la commande publique relatif aux groupements de commandes,

Vu la délibération n°2023-57 datant du 26 juin 2023 relatif à la reconduction de la convention cadre de groupement de commandes entre la commune d'Orsay et le CCAS d'Orsay,

Vu le projet d'avenant à la convention,

Vu l'avis de la commission « Finances, développement économique et affaires générales » du 14 décembre 2023,

Considérant la nécessité d'ajouter des familles d'achats à l'annexe de la convention cadre de groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant à la convention cadre de groupement de commandes entre la commune d'Orsay et le CCAS d'Orsay.
- **Décide** d'ajouter à l'annexe de la convention cadre de groupement de commandes entre la commune d'Orsay et le CCAS d'Orsay les familles d'achats suivantes :
 - o Entretien et réparation des toitures, terrasses, gouttières et chéneaux ;
 - o Travaux, entretien et amélioration VRD ;
 - o Gardiennage, sécurité et surveillance ;
 - o Fourniture administrative de bureau, de papeterie de classement, d'enveloppes, de papier à en-tête et de papier ordinaire.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le **22 DEC. 2023**
et de la publication le **22 DEC. 2023**

David ROS
Sénateur-Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

